
PARTICIPATION FINANCIERE

La participation demandée est de **350 euros dont 50 euros d'arrhes à l'inscription.**

Règlement à joindre avec ce dossier à l'ordre de :
« **Association diocésaine – Service pastorale des Jeunes** ».

| Cocher votre choix de règlement | |
|--|--|
| Règlement total à l'inscription : 350 euros | |
| Règlement en 3 fois (1x 50 et 2x 150 euros) <i>Encaissement des deux derniers chèques en Avril et en Juin</i> | |
| Règlement en 4 fois (1x 50 et 3x 100 euros) <i>Encaissement des trois derniers chèques en Avril, en Juin et au 01/08/2011</i> | |
| Quelque soit votre choix de règlement, il doit être joint à ce dossier et il sera encaissé en début de mois | |

EN CAS D'URGENCE

En cas de problème, indiquer l'identité et les coordonnées de la (ou les) personnes(s) à contacter pendant la durée des JMJ à Madrid, du 11 au 21 août 2011 :

NOM et Prénom : _____

Tel : Domicile : _____ Bureau : _____ portable : _____

Adresse mail : _____

Autres informations pour faciliter le contact en cas d'urgence... _____

INFORMATIQUE ET LIBERTE

« *Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.*

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Coordination diocésaine de la Pastorale des Jeunes – 22 rue Joseph Bara 47000 AGEN – 05 53 47 15 11 – email : pastorale.jeunes@catholique-agen.cef.fr »

A....., le

Signature du jeune